

<http://www.dechargelarevue.com/I-D-no-26-Un-temoin-recusable.html>



# I.D n° 26 : Un témoin récusable

- Le Magnum - Les I.D -

Publication date: vendredi 9 mars 2007

---

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

---

*La Diérèse Rousselot*, dossier publié dans *Décharge* 132, a fort embarrassé le critique **Alain Hélisten**. Qui le dit, c'est son droit (et peut-être son devoir) : une première fois en Janvier 07, dans la *Carte blanche* qu'il a reçue de la revue *Poezibao*, et à nouveau (était-ce si important qu'il faille le répéter ?) dans le *Mensuel* du *Théâtre-Poème* de Février. Lisons : *Claude Vercey revient - était-ce bien opportun ? - sur une polémique engagée par François Huglo qui s'estime censuré à la suite du refus de Daniel Martinez, directeur de la revue Diérèse, de publier à la suite l'intégralité de la correspondance - en tout 432 lettres - que lui adressa Jean Rousselot. Certaines de ces lettres renfermeraient, selon Daniel Martinez, des propos antisémites ou de complaisance avec l'extrême-droite. À défaut de posséder tous les éléments objectifs du dossier, le lecteur hésitera à prendre parti, comme d'ailleurs Claude Vercey, "agitateur prudent". Quoi qu'il en soit, l'affaire ne me paraît pas assez grave pour mériter de telles coulées d'encre et encore moins pour provoquer des querelles entre des animateurs méritants de la sphère poétique.* Notre commentateur connaît la musique, indubitablement cela sonne comme de la critique (louvoisement dans l'approche, prudence de l'expression, et l'emploi du conditionnel est admirable !) mais que vaut une critique qui se détourne des faits ? Les moins discutables, ceux-là que les protagonistes de l'affaire eux-mêmes s'entendent à reconnaître, y sont dénaturés. 1. Huglo a été *censuré* ; mais (c'est le coeur de la polémique) les lettres de Rousselot, surtout. Le directeur de *Diérèse* ne conteste pas ces faits de censure, il pense tout bonnement qu'ils sont justifiés. 2. Et il n'a pas mis fin à la publication de ces lettres, la décision est venue d'Huglo, ne supportant pas le caviardage qui leur était appliqué. 3. L'énormité de la correspondance n'a fait peur ni à l'un, ni à l'autre, tout deux ignorant le nombre de lettres qu'elle comptait. Cette donnée a été établie par notre enquête, et elle tend à montrer l'amateurisme de cette entreprise éditoriale, lequel a entraîné incompréhension, malentendus et crise finale entre *ces deux animateurs méritants*. 4. La question n'est pas de savoir si les lettres contiennent ou non les propos en question, - que nul ne conteste. Elle est de savoir quel sens leur donner. Humour ou pas ? 5. La querelle n'a pas été provoquée par le dossier, mais le dossier est construit sur une querelle dont l'enjeu n'est rien moins que la réputation d'un auteur, qui a servi de référence à une génération et que *Décharge* entre autres revues a volontiers publié. Dernier point, soigneusement ignoré par le compte-rendu : ce dossier, que certes j'introduis et conclus, est moins matière à réflexion qu'une manière d'enquête, au cours de laquelle interviennent et argumentent Anne-Marie Rousselot et Daniel Martinez, et que prolongent les *Délestages 12, 13 et 13 bis*, où Martinez encore et François Huglo à son tour témoignent. Bref un ensemble de données qu'Alain Hélisten, mieux que tout autre lecteur, aurait pu recouper aisément, il lui suffisait de parcourir les plus récents *Diérèse* : aurait-il oublié qu'il est aussi critique à *Diérèse*, revue d'où est partie la querelle ? La retenue, dont stylistiquement il use avec tant d'ostentation, n'aurait-elle dû le conduire, au bout du compte, à s'abstenir, plutôt qu'à s'engager dans une intervention dont le résultat le plus flagrant est le brouillage des pistes ? Gâte-sauce ou faux témoin ? **A lire ou relire** : *Décharge* n° 132. *I.D* n° 12, 13 et 13 bis et leurs notes bibliographiques. *Poezibao* à la date du 4 janvier 07 : <http://poezibao.typepad.com/> *Le Mensuel Littéraire et poétique* : n° 342 - Février 2007. Tiré à 12 600 exemplaires. Théâtre-poème de 30 rue d'Ecosse. 1060 Bruxelles. [www.theatrepoeme.be](http://www.theatrepoeme.be)